



*L'avenir de la planète est entre nos mains.  
Ensemble agissons !*



### Le plastique : une bombe à retardement sanitaire et écologique ?

Le plastique a envahi notre quotidien : nylon, bakélite, pvc, pet, pehd . . Il est partout : matelas, réveil-matin , lunette des toilettes, poignée de réfrigérateur, brosse à dents, bouteille d'eau, pot de yaourt, emballages, garniture d'automobiles, etc... C'est une matière fantastique mais qui pollue la nature, met en danger la vie sauvage et les systèmes naturels. Elle entre dans la nourriture que nous mangeons et l'air que nous respirons. Sa durée de vie dans l'océan est de plusieurs centaines d'années. Si nous ne faisons rien c'est une tragédie qui se profile à l'horizon de la décennie. Nous vivons une époque charnière où les politiques de réduction des déchets sont à peine amorcées et notamment l'interdiction des objets plastiques à usage unique, qu'elles sont freinées par de fortes régressions. Ces errements discréditent les politiques vertueuses déjà engagées, risquent de les remettre en cause et soulèvent ainsi de nombreuses interrogations à différents niveaux :

- **1 Bien commun :** Comment les écosystèmes vitaux, notamment les océans, sont mis en danger ?
- **2 Gestion publique :** Comment les jeux d'influence remettent en cause les progrès réalisés et accroissent le stock de déchets sur le long terme ?
- **3 Au quotidien :** Quelles alternatives peuvent favoriser des pratiques vertueuses susceptibles de tarir les flux de déchets ?
- **4 Dans les territoires :** Quels sont les acteurs concernés et pour quelle économie circulaire ?

Le problème est urgent car nous continuons à accumuler les déchets qui ne pourront être résorbés que dans plusieurs décennies. Il est global, sociétal et systémique et ne peut donc être résolu qu'à ces niveaux .

Bonne lecture !

## 1 BIEN COMMUN



### Comment les écosystèmes vitaux sont mis en danger ?

Depuis l'an 2000, le monde a produit autant de plastique que toutes les années précédentes combinées ([cf les chiffres du plastique](#)). La production a augmenté rapidement au cours de ce siècle car le plastique est bon marché, polyvalent et fiable. Ces caractéristiques justifient le développement de produits jetables et expliquent que près de la moitié du plastique produit se transforme en déchets en moins de trois ans. Alors que ce problème ne date que de quelques décennies, plus de 75 % de l'ensemble du plastique déjà produit est aujourd'hui un déchet. Or en raison de son mode de fabrication (assemblage de monomères à grand renfort d'additifs secrets industriels) il est peu recyclable et se fragmente en micro-plastique puis en nano-plastique. Ces nano-particules après avoir franchi tous les filtres, y compris ceux des stations d'épuration, agglutinent bactéries, virus et toutes sortes de matériaux. Elles se dispersent sur toute la planète (on a retrouvé des fragments de plastique au sommet du Mont Blanc), pour se répandre dans les sols, dans les nappes phréatiques, dans les rivières puis dans les océans . Durant ce parcours elles s'infiltrant dans les organismes vivants (végétaux, animaux, humains – le WWF a calculé que chaque consommateur absorbait chaque semaine l'équivalent d'une carte de crédit)), elles polluent les écosystèmes terrestres et marins et altèrent leur fonctionnement.

Leur présence dans le corps humain pose un problème sanitaire grave notamment concernant les perturbateurs endocriniens. Actuellement 8 millions de tonnes sont déversés chaque année dans les océans qui rappellent le couvrent 71% de la planète. Ces pollutions altèrent leurs fonctions vitales : poumon de la planète (production de 50% de l'oxygène), puits carbone (absorption de 30% du CO<sup>2</sup>), régulation de la température à hauteur de 93% , garde-manger de l'humanité (source de 1/5 des protéines) etc. Il est donc urgent de mettre un terme à l'extraction des fossiles à l'origine de la production de plastique.

- **Pour en savoir +:**

- [Rapport de l'Académie des Sciences](#)
- [Images de sciences la pollution aux microplastiques](#)
- [La quantité de déchets plastiques dans les océans devrait tripler d'ici 20 ans](#)
- [Etapas de fabrication d'un sac en plastique du pétrole au polymère](#)
- [Différents types de matières plastiques](#)
- [Fondation Tara océans](#)

## 2 GESTION PUBLIQUE



### Comment les jeux d'influence remettent en cause les progrès réalisés et accroissent le stock de déchets sur le long terme ?

#### Des avancées significatives :

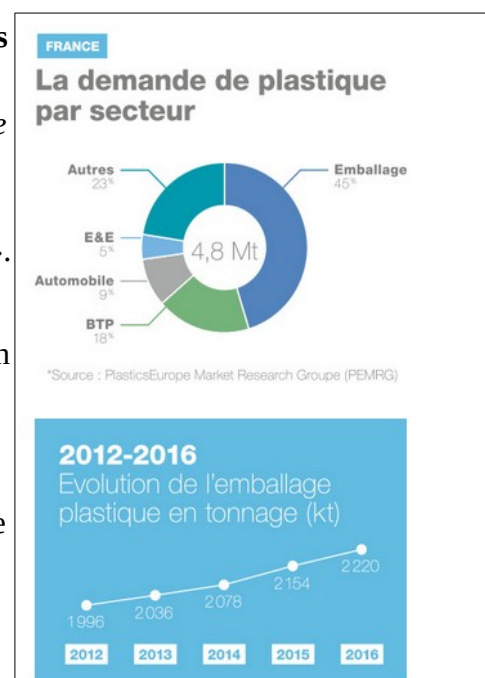
Face aux risques encourus, souvent sous l'impulsion des ONG, les états, des plus petits aux plus importants, se sont dotés de législations de plus en plus contraignantes. En 2002 le Bangladesh décidait d'interdire les sacs en plastique suite à des inondations majeures où ils avaient bouché les évacuations d'eau de pluie. En 2004 c'est le Rwanda qui généralise leur interdiction. En 2021 le Costa Rica bannit tous les plastiques à usage unique. La Chine a proscrit les sacs en 2008 ([cf Gestion des déchets : un enjeu majeur pour la Chine](#)) et depuis les années 2020, elle renforce les restrictions sur la production, la vente et l'utilisation de produits à usage unique. L'Europe ([cf rapport d'information Assemblée Nationale](#)) s'est dotée d'une stratégie ambitieuse saluée par les ONG. Elle prévoit à partir de 2021 l'interdiction de certains objets à usage unique (assiettes, couverts, etc.) ainsi que les récipients en polystyrène expansé et les plastiques oxodégradables. Par ailleurs 90 % des bouteilles en PET devront être collectées à l'horizon 2029 et le principe pollueur-payeur sera étendu aux plastiques à usage unique, aux cigarettes, ainsi qu'aux équipements de pêche.

Un mouvement récent est en marche au niveau mondial et les législations visant l'interdiction de plastiques à usage unique progressent....

#### Mais les résultats sont insuffisants et régressent sous la pression des lobbys

Force est de constater que les résultats ne sont pas au rendez-vous et sont freinés par l'intervention puissante des lobbys. Selon Brune Poirson, secrétaire d'état à la transition écologique ([cf halte à la marée plastique Paris Match 16 novembre 2019](#)) « Il y a d'énormes lobbys parce que fabriquer du plastique rapporte énormément. Beaucoup n'ont pas intérêt à ce que le système change ».

En effet la demande de plastique ne cesse de progresser ([cf schéma ci-contre](#)) sous leur influence soit en intervenant directement dans les lieux de décision en tant que parties prenantes ([PlasticsEurope](#), les fédérations professionnelles – [Elipso](#), [Federec](#), ...) soit en faisant intervenir des cabinets spécialisés dans le lobbying. Leur action consiste à contourner la loi (On cite l'exemple d'un producteur d'objets en plastique qui profitant de la notion floue d'usage unique avait rajouté l'inscription «réutilisable» sur des assiettes) ou en suscitant la



consommation notamment en jouant sur l'émotion à la faveur de la crise sanitaire (cf [Dorothee Moisan «à la faveur de la crise sanitaire, le plastique à usage unique fait son retour en force](#) », *le Monde* du 12 avril 2020).

L'exemple de la pandémie du Covid-19 est éclairant. Il a vu la consommation de plastique exploser (masques, flacons de gel hydroalcoolique, lingettes, emballages de livraison à domicile...) et dans le même temps Elipso, vante dans un communiqué du 8 avril 2020, les qualités hygiéniques du plastique (cf article du monde ci-avant) alors que les nano-particules agglutinent bactéries et virus et que les masques en tissus sont aussi efficaces.

Par ailleurs les ONG ([Zero Waste France](#), [Surfider Fondation](#), [WWF](#), ...) ne restent pas inactives et tentent tant bien que mal de faire appliquer le droit à coup de propositions de recours et de pétitions (cf l'Affaire du siècle). Leur puissance financière et médiatique demeure insuffisante pour rétablir l'équilibre en faveur de l'intérêt général. Pendant ce temps là le stock de déchets plastiques, et de la pollution qui va avec, s'accumule dans les océans. Pollution que nous laissons en héritage aux générations futures posant ainsi un vrai problème de démocratie, de société et de santé publique.

Dans ce contexte le champ réglementaire qui apparaît comme un levier efficace, doit être renforcé et durci notamment par la notion d'écocide. De même l'encadrement des activités de lobbying s'avère indispensable.

- **Pour en savoir+**

-  [« Pour un meilleur encadrement du lobbying » cf proposition de Transparency International](#)

### 3 AU QUOTIDIEN



## Quelles alternatives peuvent favoriser des pratiques vertueuses susceptibles de tarir les flux de déchets?

Le faible coût de fabrication des objets en plastique contribue à leur prolifération et limite l'intérêt comptable de leur réutilisation. Ils sont le plus souvent jetables et à usage unique et deviennent des déchets (*un foyer de 4 personnes jette 71 kg de déchets d'emballages ménagers plastiques par an*). Soit ils sont collectés par les collectivités territoriales soit ils sont jetés et vont contaminer les sols, les eaux souterraines et les océans et accroître le stock de pollution déjà emmagasiné. Dans le premier cas et à court terme ce sont les collectivités territoriales qui supportent la charge de leur collecte et de leur gestion, in fine c'est le contribuable qui paie. Dans le deuxième cas et à long terme, ce sont les générations futures qui auront la charge de résorber la pollution stockée, à un coût qui risque d'être exorbitant. Dans les deux cas ces coûts ne sont pas incorporés au prix des objets fabriqués. Il y a là un aspect sociétal et éthique flagrant. Une première mesure consisterait à responsabiliser toute la chaîne depuis la fabrication, la commercialisation jusqu'à la consommation en lui imputant les «justes coûts collectifs» et en les répartissant sur toute la chaîne valeur de telle sorte que le consommateur ne soit pas le seul à être pénalisé. Ces coûts sont en partie (1<sup>er</sup> cas) connus comptablement. Cette mesure serait donc un premier levier pour réduire immédiatement le flux de production sans attendre la mise en œuvre du principe pollueur payeur.

Il y a urgence car au rythme actuel, on estime qu'en 2050 la production et l'incinération de plastique au niveau mondial, emballage ou non, pourraient émettre 2,8 milliards de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent des émissions de 615 centrales à charbon (cf rapport wwf ci-après). En outre le plastique n'est pas recyclable indéfiniment car par nature il ne permet pas de retrouver la matière d'origine. Il faut donc mettre en œuvre des solutions alternatives, en particulier aux emballages, le poste le plus important de la pollution. Nous ne sommes pas démunis l'histoire nous enseigne des pratiques qui ont fait leurs preuves et qu'il s'agit de réintroduire : le vrac et la consigne avec des récipients réutilisables et entièrement recyclables : le verre par exemple.

L'attitude des consommateurs est ici déterminante et les analyses d'opinion montrent qu'ils y sont majoritairement favorables. Même la loi relative à « la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire », promulguée en février 2020, prévoit de réduire la quantité d'emballages plastiques mis sur le marché (-50 % de bouteilles plastiques à usage unique d'ici 2030, interdiction des emballages de fruits et légumes frais à partir de janvier 2022), et fait la promotion du vrac et du réemploi et vise la fin de tous les emballages en plastique à usage unique d'ici 2040.

Le découplage recherché entre la production d'emballages et la consommation de ressources pétrolières d'une part et la réduction de la production de déchets d'autre part seraient ainsi atteints et s'inscriraient dans une démarche vertueuse.

- **En savoir +**
  - [Pour des alternatives aux emballages plastiques à usage unique : rapport du WWF](#)
  - [Face à la pollution plastique, comment décrypter quelles sont les fausses bonnes idées?](#)

## 4 DANS LES TERRITOIRES



### Quels sont les acteurs concernés et pour quelle économie ?

Le rôle des citoyens est important et nécessaire mais il n'est pas suffisant. C'est toute la chaîne de valeur, nous l'avons déjà évoqué, depuis l'extraction du pétrole, la fabrication des objets, leur consommation et leur recyclage, qui doit être repensée sur chaque territoire mais aussi au niveau planétaire car la pollution ne connaît pas de frontières.



Actuellement, seuls 20 % des déchets plastiques sont collectés pour être recyclés. En Europe, près de la moitié des matières collectées sont perdues lors du recyclage, et une grande partie du plastique collecté pour le recyclage ne peut être recyclé pour des raisons de santé, de sécurité, de qualité et de contamination. En outre, la plupart des matières plastiques secondaires créées à partir de plastique recyclé sont de qualité inférieure au plastique vierge et sont donc commercialisées à un prix inférieur. Cependant, il est possible de développer le recyclage en réglant les problèmes de qualité dus aux niveaux élevés de déchets plastiques mélangés et contaminés, et en augmentant les économies d'échelle. En effet, les coûts de fonctionnement des entreprises de recyclage sont prohibitifs en raison des coûts de collecte et de tri des déchets et de l'approvisionnement limité en plastique recyclable. Les alternatives aux plastiques vierges respectueuses de l'environnement restent rares et peu de mécanismes sont en place pour encourager les acteurs en amont à soutenir le développement de solutions de remplacement..

L'alternative consistant à produire du plastique à partir de produits naturels (amidon, ..) recyclables donc décarbonés se heurte au conflit d'usage des sols entre la production de plastique et de nourriture.

La responsabilisation des acteurs industriels pour éviter les « fuites » et améliorer le recyclage dans le cadre d'une économie circulaire maîtrisée, s'avère une mesure pertinente à court terme.

In fine et malgré les progrès qui pourraient être réalisés, le plastique issue des matières carbonées n'a pas par nature d'avenir. En effet de recyclage en recyclage il termine toujours son parcours sous forme de déchets qui polluent les écosystèmes sachant qu'au cours des diverses transformations des additifs toxiques y ont été incorporés.

- **En savoir +**
  - [Rapport de la fondation Ellen Macarthur : pour une nouvelle économie des plastiques](#)
  - [Rapport version provisoire de l'Assemblée nationale](#)
  - [Recyclage des plastiques : l'UFC-Que Choisir juge la France en retard](#)
  - [Pour lutter contre la pollution au plastique : « attention aux fausses bonnes idées »](#)
  - [Evolution de 2014 à 2050 des ratios plastique/poisson /CO2 /pétrole en cas de statut quo](#)

-  [Recyclage du plastique : donner une seconde vie aux bouteilles de lait](#)
-  [Pollution plastique : à qui la faute ?](#)
- **Bibliographie :**
  - «*OCEAN DE PLASTIQUE*» de *Nelly Pons: enquête sur une pollution globale (actes sud/colibris – oct 2020)*



---

ADD21 : => site : <http://www.add21.fr> => contact : [artisan@add21.fr](mailto:artisan@add21.fr) => téléphone : 06 84 56 05 03

---